Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200072692-20230411-20230459-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/04/2023

# COMMUNAUTE DE COMMUNES

# DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

#### Délibération N°20230459

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril à 20 h 00, les délégués de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqués se sont réunis à Bessé sur Braye, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

#### **Étaient Présents** :

Date de convocation

30 mars 2023

MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, FLAMENT Dominique, GREMILLON Patrick, GUIBERT Aris, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARTEL Jean-Pierre, MASSE Nicolas, MERCIER Marc, PITOU Jean-Philippe, PLUT Jean-Claude, POTTIER Louis, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, RENARD Candy, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora membres titulaires, M. DUPIN Christian, Mme BRUNEAU Annick, membres suppléants.

Date d'affichage

30 mars 2023

#### Étaient excusés : M. CHERON Michel

Nombre de conseillers

En exercice: 42

37

Présents: 30

Votants:

M. FOUCAULT Yves

M. GAUTHIER Renaud donne pourvoir à CHABILLANT Jean-Luc

M. JAMOIS Xavier

M. LABURTHE-TOLRA Benjamin donne pouvoir à VADÉ Prosper M.MARIAIS Jean-Pierre donne pourvoir à LACOCHE Jacques

DARROY Claude remplacé par son suppléant DUPIN Christian

M. MORIN Sébastien

M.NICOLAŸ Christophe donne pourvoir à LEBERT Philippe

M. PARIS Hubert

Mme BONNEFOY Béatrice donne pourvoir à GUIBERT Aris Mme GERMAIN Martine donne pourvoir à FLAMENT Dominique Mme JUMERT Annie remplacée par sa suppléante BRUNEAU Annick

Mme PRIEUR Sergine donne pourvoir à PLUT Jean-Claude

Mme RENARD Candy est nommée secrétaire de séance.

**OBJET:** 

### PETITE ENFANCE

## DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT CAF 2023

Monsieur le Président informe que la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Sarthe propose une aide à l'investissement, pour les structures petite enfance. A ce titre, les projets d'investissement 2023 du Multi-accueil Le Jardin des Sens (Vibraye) sont susceptibles d'être éligibles :

Dépenses HT		Recettes	%	Montant
Multi-accueil Le Jardin des Sens :		Caisse d'allocations familiales CAF	30%	4 413,00 €
Renouvellement des couches lavables suite usure	1 760,00 €			
Achat de lits à barreaux et lits couchettes, suite à l'extension d'agrément	1 200,00 €			
Acquisition du module de pointage en mode tactile des enfants	380,00€			
Achat d'une tablette (en remplacement de la douchette) pour le pointage en mode tactile des enfants	270,00€			
Installation d'une climatisation dans les dortoirs	9 500,00 €			
acquisition d'un ordinateur portable pour la direction	800,00€			
acquisition d'un ordinateur portable pour la direction adjointe (recrutement en 2023)	800,00€	Autofinancement		10 297,00 €
Total	14 710,00 €	Total		14 710,00 €

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver les projets d'investissement précités et les modalités de financement exposées cidessus,
- D'autoriser Monsieur le Président à déposer le dossier de demande de subvention d'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE les projets d'investissement précités et les modalités de financement exposées cidessus,
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer le dossier de demande de subvention d'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus. Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 12 avril 2023

Le Président,

Michel LEROY

COMMUNAUTÉ de COMMUNES des VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE 10, Rue Saint-Pierre

72120 SAINT-CALAIS